



Analyse des résultats du 2nd tour dans l'espace métropolitain du Grand Paris

30 juin 2020



SOMMAIRE

• AVANT PROPOS	2
• LES RESULTATS A PARIS	4
• LES RESULTATS DANS LES HAUTS-DE-SEINE	8
• LES RESULTATS EN SEINE-SAINT-DENIS	14
• LES RESULTATS DANS LE VAL-DE-MARNE	21
• IMPACTS SUR LA METROPOLE DU GRAND PARIS	26

Une stabilité en trompe l'œil

Il sera toujours possible de s'interroger sur la représentativité d'un scrutin rassemblant un si faible taux de participation, et des édiles élus par une proportion d'électeurs inscrits aussi faible. Dans la Métropole du Grand Paris, 36.56% des électeurs concernés, ont voté. Certains chercheront sans doute à mettre en avant une perte de légitimité des vainqueurs, à imaginer quelle issue auraient eu ces élections s'il n'y avait pas eu de crise sanitaire, Si l'entre-deux tours n'avait duré qu'une semaine... On aurait alors pu mettre le Grand Paris en bouteille.

Même si dans les grands équilibres, le rapport gauche/droite ou le paysage global change assez peu (à l'instar de la composition du Conseil métropolitain), la nette prime au sortant observée pour le premier tour est largement à relativiser pour le second. Que l'élection soit finalement remportée par une majorité sortante ou non, son passage obligé au second tour et la quasi-absence de scores très majoritaires ce 28 juin, témoignent d'un moindre niveau de confiance renouvelée que dans certaines victoires du premier tour. Paris échappe bien sûr à cette logique et la victoire de la majorité sortante est très nette. En dehors, seules les majorités sortantes des Lilas, de Créteil et d'Ivry dépassent les 60% au second tour. La plupart des listes gagnantes l'emportent sans majorité absolue des suffrages.

Il serait d'ailleurs intéressant de corrélér de façon beaucoup plus statistique les cas de non-reconduite des majorités sortantes avec la situation sociale des communes. Il semble à première vue (et sans généraliser le propos) que la proportion de basculements (à gauche ou à droite) est globalement plus fréquente dans les zones où les caractéristiques socio-économiques des territoires sont les plus fragiles. Cette intuition méritera d'être étayée ou contredite par une étude plus précise.

Le bilan, pour chacune des familles politiques (en prenant bien soin de séparer les appartenances revendiquées à ces partis et les listes « divers » ou « SE »), se présente, pour les 130 communes de la MGP (hors Paris) comme suit :

Étiquettes*	Détenues en 2014	Pertes en 2014	Conquêtes en 2020	Détenues en 2020	Évolution
PCF / FG / LFI	22	7	4	19	-3
PS	16	4	4	16	0
DIVG	2	0	1	3	+1
EELV	1	0	2	3	+2
LREM	-	-	1	1	+1
DVD	12	1	5	16	+4
UDI/Modem /LC	17	4	4	17	0
LR	59	9	4	54	-5
SE/div	1	0	0	1	0

* Est considérée l'étiquette revendiquée de la tête de liste

Avec beaucoup d'audace, chaque écurie politique pourrait se targuer de succès dans cette élection municipale tant chacune a remporté telle ou telle victoire locale souvent inattendue. Mais globalement, excepté sans doute ce qui fut pour ou contre le parti communiste, il semble que les bannières des partis aient peu pesé par rapport à la volonté de reconduire ou de sanctionner les majorités sortantes.

Ce constat apparaît flagrant dès les manœuvres, négociations et fusions de l'entre-deux tours qui ont été particulièrement très longues et ont montré des alliances parfois très surprenantes. Les disciplines de partis ont volé en éclat quand il y en avait, et quand leur ligne était plus floue (comme à LREM), l'opportunité locale a parfois pu dérouter l'électeur. La description plus fine de ces résultats, présentée département par département, démontre d'ailleurs un gain très relatif dans les accords entre appareils dont la plus-value électorale n'est absolument pas démontrée.

Deux formations politiques, partant de zéro ou presque, étaient particulièrement observées dans leur capacité à s'ancrer dans les communes de notre périmètre : EELV et LREM. Hormis à Paris, où le bilan vert de la maire sortante et son alliance avec EELV au 2nd tour ont été des éléments largement médiatisés et donc déterminants pour l'élection, le parti écologiste ne réalise pas sur la zone métropolitaine le même succès qu'annoncé au niveau national. Certes, EELV conserve (de justesse) la commune d'Arcueil et conquiert les communes de Colombes et de Savigny-sur-Orge (dans le périmètre de la MGP) dans le cadre d'alliances à gauche, mais le ressenti de vague verte n'existe pas. Pour LREM, l'échec annoncé au 1^{er} tour s'est vu confirmé au second. A part le ralliement des maires sortants LR des 5^e et 7^e arrondissement de Paris et du maire sortant DVD de Sèvres qui permettent sur le papier et par leur victoire d'afficher trois victoires LREM, leurs autres listes ou appuis sont globalement des échecs.

Les brèves analyses qui suivent montrent également, à la veille du troisième tour et des élections intercommunales et métropolitaine, que les équilibres politiques dans ces instances ne semblent pas renversés sauf sur les EPT Plaine Commune et Est Ensemble.

Sylvain Cognet, directeur général du
Forum métropolitain du Grand Paris

LE 2nd TOUR A PARIS

Le premier tour n'aura permis de désigner qu'un seul maire sur l'intégralité des 17 secteurs électoraux contre 4 en 2014 (sur 20 arrondissements).

Taux de participation

Une participation très faible, en baisse par rapport au 1^{er} tour

Pour ce 2nd tour, le taux de participation a atteint 35,68% à Paris soit près de 6 points de moins qu'au 1^{er} tour dont la participation était déjà très faible (41,51%) et 20 points de moins qu'au 2nd tour des élections municipales de 2014 (56,29%). Enfin, il est inférieur de 6 points au taux de participation national (41,6%).

A l'échelle de la capitale, la participation médiane se situe à 37%. Il y a près de 13 points d'écart entre la plus faible participation (30,40% - 19^e arrondissement) et la plus élevée (43,6% - 5^e arrondissement).

Parité

Une proportion stable de femmes élues maires

Sur les 49 listes présentes au second tour des élections, 26 sont menées par des femmes soit plus d'une tête de liste sur deux. Il s'agit d'une progression de près de 1,5 points par rapport à 2014 (18 femmes sur 35 listes). La parité sur la ligne de départ est donc atteinte. Entre les deux tours, la proportion de femmes tête de liste progresse en passant de 48,6% à 53%. Néanmoins, on ne constate pas d'évolution significative parmi le nombre de candidates en position d'être élue.

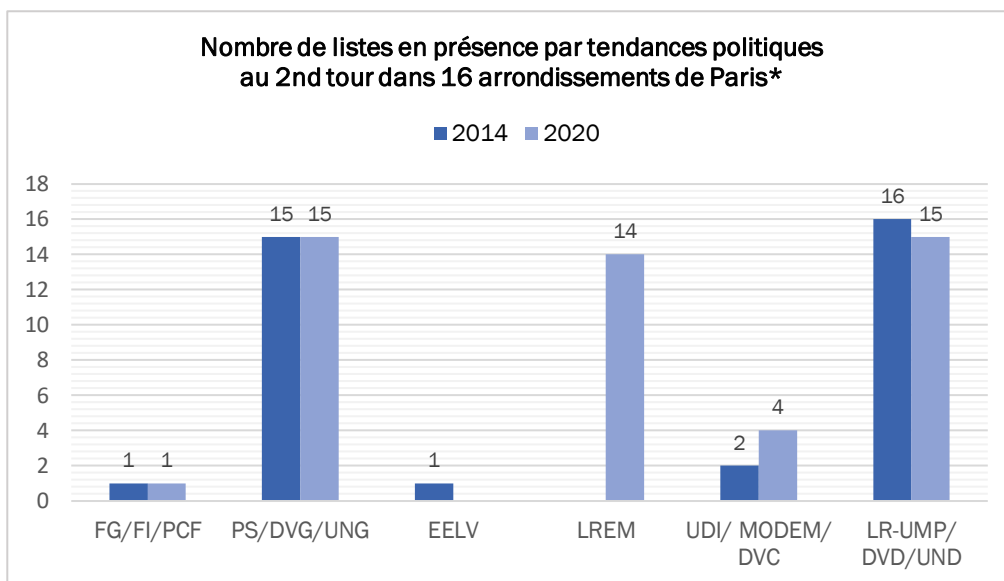
A l'issue du 2nd tour, 7 femmes sont élues Maire sur les 17 arrondissements (« Paris centre », regroupe désormais les arrondissements 1/2/3/4) soit une proportion proche de la mandature qui vient de s'achever (9 femmes pour 20 arrondissements).

Evolution des listes en présence

Inflation des listes

A nombre égal de mairies d'arrondissement restant à conquérir au second tour entre 2014 et 2020, le nombre de listes présentes au 2nd tour sur la capitale est en forte inflation entre les deux mandatures avec 49 listes en 2020 contre 35 en 2014 (+40%). La présence nouvelle de LREM dans ces élections l'explique en partie.

Sur 61 candidats en position de se maintenir au second tour, 49 listes ont été déposées en préfecture à la faveur des fusions. Dans les 16 arrondissements concernés par un 2nd tour, on dénombrait 2 duels, 11 triangulaires et 3 quadrangulaires.



* Le 2nd tour a concerné 16 arrondissements tant en 2014 qu'en 2020

A droite, les mouvements LR/DVD/UND présentent le même nombre de listes qu'en 2014 mais leur proportion diminue car on compte au total 49 listes en 2020 contre 35 listes, six ans auparavant. Au centre droit, les mouvements UDI/MODEM/DVC présentent des têtes de liste dans 4 arrondissements (sur 17) contre 2 (sur 20) en 2014.

A gauche, on compte 15 têtes de liste PS/DVG/UNG, soit autant qu'en 2014. La France insoumise présente 1 candidat au second tour dans le 20^e arrondissement, comme en 2014 (sous la bannière *Parti de Gauche*).

Le réel changement par rapport aux dernières élections, vient de la participation de LREM, qui maintient ses candidats têtes de liste au second tour dans 13 des 17 secteurs électoraux, soutenus par les mouvements Modem/UDI/Agir. Dans le 5^{ème} arrondissement, il s'agit d'une liste de fusion avec le candidat LR.

Prime au sortant

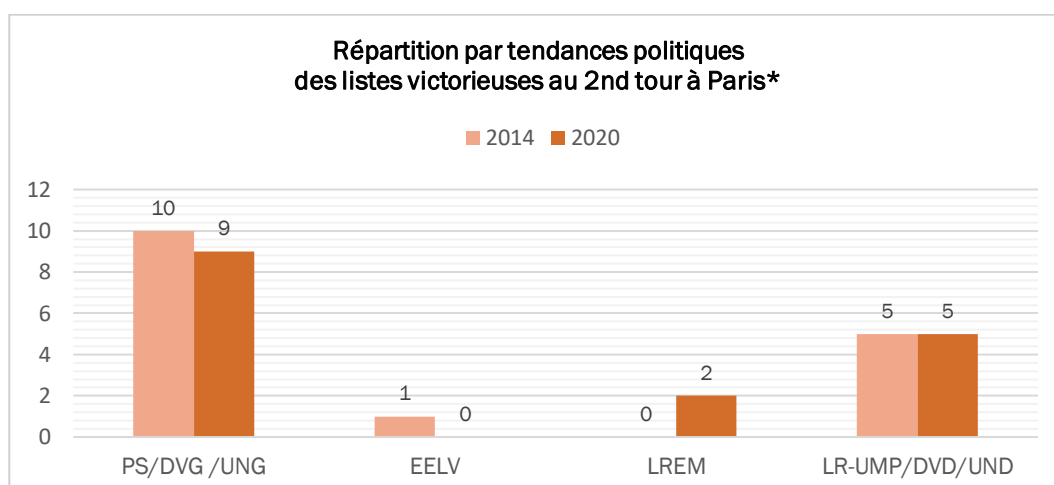
Prime au sortant confirmée à l'issue du 2nd tour

Les résultats du second tour des élections confirment « une prime au sortant ». Sur les 17 secteurs électoraux parisiens, 13 maires sortants ont été réélus (dont Rachida Dati, élue dès le 1^{er} tour dans le 7^e arrondissement).

Toutefois, cette « prime aux sortants » s'est manifestée selon deux tournures différentes dans 4 arrondissements :

- Dans les 5^e et 9^e arrondissements, les maires sortantes sont réélues malgré un changement d'étiquette entre 2014 et 2020 (de LR à LREM).
- Dans les 16^e et 20^e arrondissements, c'est au contraire l'étiquette sortante qui a été réélue (respectivement LR et PS), malgré les candidatures dissidentes des maires sortantes.

Le score des listes au 2nd tour à Paris



* Le 2nd tour a concerné 16 arrondissements tant en 2014 qu'en 2020

LES LISTES DE GAUCHE

La gauche traditionnelle unie à EELV remporte les élections et conserve ses mairies d'arrondissement

A l'issue du 2nd tour, la liste d'union de la gauche portée par Anne Hidalgo remporte les élections avec 48,7% des voix soit 4,6 points de moins qu'en 2014 (53,3%).

Elle se place en 1^{re} position dans tous les arrondissements où elle présentait une liste sortante, y compris dans le nouvel arrondissement « Paris Centre » qui est la particularité de ces élections. Il regroupe le 1^{er} arrondissement précédemment détenu par la droite, le 2^e arrondissement anciennement détenu par un maire EELV et les 3^e et 4^e arrondissement qui étaient détenus par les candidats étiquetés socialistes.

Parmi les 9 arrondissements où elle s'est imposée, la liste d'union réalise un score médian de 62%. Elle obtient son meilleur résultat dans le 10^e arrondissement avec 67,94% (en légère progression par rapport à 2014) et son plus faible score dans le 14^e arrondissement avec 47,90% des suffrages exprimés (en diminution de 5 points par rapport à 2014).

A gauche de la gauche, statu quo

La France insoumise a pu se maintenir au second tour uniquement dans le 20^e arrondissement et réalise un score de 12,39%. En 2014, sa tête de liste Danielle Simonnet, avait rassemblé 13,66% des suffrages exprimés pour le « parti de gauche ».

LES LISTES DE DROITE

La droite traditionnelle résiste, mais « perd » deux arrondissements

A l'issue du 2nd tour, la liste d'union de la droite portée par Rachida Dati arrive en seconde position avec 33,8% des voix soit 10 points de moins qu'en 2014 (44%).

Elle arrive en tête dans six des huit arrondissements qu'elle administrait déjà mais subit un effritement de ses scores. Dans le 6^e, 16^e et 17^e, les têtes de liste ont été soumises au second tour alors qu'en 2014, les candidats de droite avaient été élus dès le 1^{er} tour. Dans le 8^e et le 15^e, la part des suffrages exprimés diminue de près de 10 points.

La présence de candidats dissidents et/ou de listes LREM a pénalisé les candidats d'union de la droite. Dans le 5^e arrondissement, la maire sortante est réélue sous l'étiquette LREM mais

conserve son arrondissement en fusionnant sa liste avec LR. Dans le 9^e arrondissement, la maire sortante remporte l'élection sous l'étiquette LREM sans l'appui de LR.

LA REPUBLIQUE EN MARCHÉ

LREM remporte deux mairies d'arrondissement

Pour sa première campagne électorale à Paris, les ambitions de LREM étaient fortes. Finalement, la liste portée par Agnès Buzyn (alliée à l'UDI et au Modem) qui présentait des têtes de liste dans 13 arrondissements au second tour, obtient un score de 13,3% et remporte les 5^e et 9^e arrondissements (en alliance avec LR dans le 5^{ème}).

Le mouvement obtient son résultat le plus élevé dans le 5^e arrondissement (51,91%) où il remporte la mairie et le plus faible dans le 19^e arrondissement (9,06%). Il réalise un résultat médian de 13%. La tête de liste pour la Mairie de Paris, Agnès Buzyn, ne réalise que le 7^e score des candidats LREM (13%) et ne sera pas présente au Conseil de Paris, au sein duquel seulement 6 représentants du mouvement seront présents.

EUROPE ECOLOGIE-LES VERTS

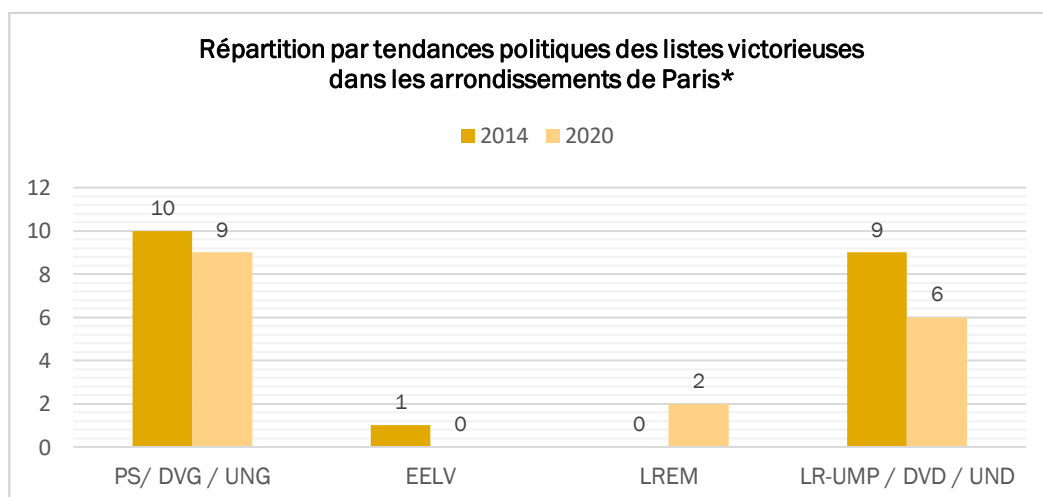
Pas de tête de liste EELV au second tour

Contrairement à plusieurs grandes villes françaises où les listes d'Union de la gauche étaient portées par un candidat issu d'EELV, à Paris, c'est le parti socialiste qui a présenté des têtes de liste au sein des listes d'union soutenues par EELV.

En conséquence, il n'y aucune tête de liste gagnante étiquetée EELV à l'issue du 2nd tour. Quel sera le nombre d'arrondissements attribués à un maire EELV à l'issue des élections au sein des conseils d'arrondissement ?

Durant la mandature 2014-2020, le *Groupe Ecologistes de Paris* comptait 11 conseillers de Paris. En intégrant les listes de la majorité sortante, EELV fait élire 23 conseillers de Paris au second tour.

Score des listes aux élections municipales à Paris



*20 arrondissements en 2014, 17 en 2020

LE 2nd TOUR DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Pour 22 communes du Département sur 36, le premier tour aura suffi à désigner l'intégralité des conseils municipaux. Les nouveaux maires ont officiellement pris leurs fonctions la semaine du 11 mai. Le second tour du 28 juin concernait l'élection des conseillers municipaux de 14 communes soit 5 de plus qu'en 2014.

Taux de participation

Une participation en baisse par rapport au 1^{er} tour et en chute libre par rapport à 2014

Pour ce 2nd tour, le taux de participation a atteint 39,3% dans le département soit 3,6 points de moins qu'au 1^{er} tour (42,9%) et 17,7 points de moins qu'au 2nd tour des élections municipales de 2014. Il est enfin inférieur de plus de 2 points au taux de participation national (41,6%).

A l'échelle du département, la participation médiane se situe à 40%. Il y a plus de 13 points d'écart entre la plus faible participation (31,2% - Rueil-Malmaison) et la plus élevée (44,5% - Châtillon).

Parité

Progression mesurée de la féminisation des candidatures

Sur les 37 listes présentes au second tour des élections, 7 sont menées par des femmes soit 18,9%. Il s'agit d'une progression de près de 8 points par rapport à 2014 (3 femmes sur 27 listes). Toutefois entre les deux tours, la proportion de femmes tête de liste passe de près d'1/3 à moins d'1/4.

A l'issue du 2nd tour, les femmes représentent ¼ des maires des Hauts-de-Seine soit un édile de plus qu'en 2014.

Si la parité pour les têtes de liste est encore loin d'être atteinte, le nombre de femmes en position d'être élues connaît donc une évolution favorable.

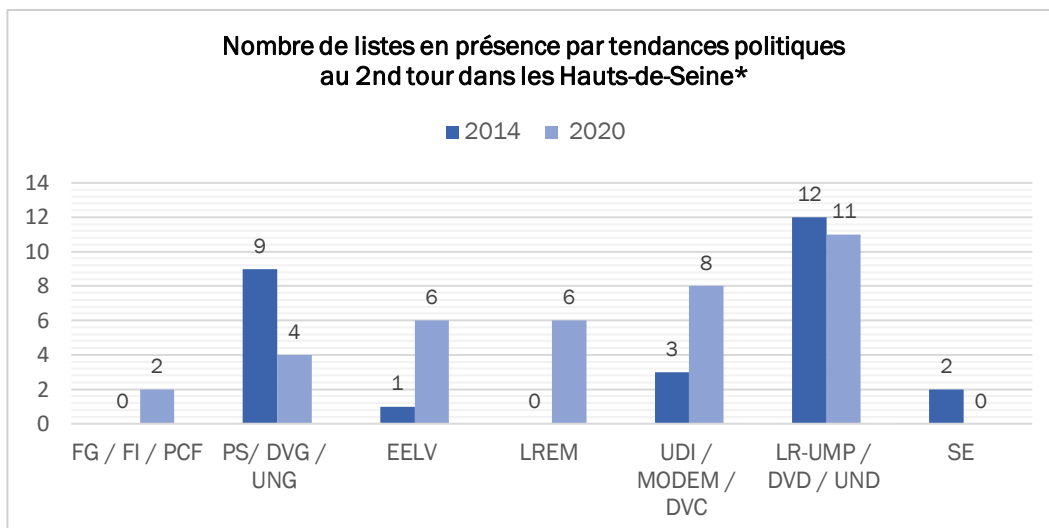
Evolution des listes qualifiées pour le second tour

Un second tour marqué par l'apparition des listes LREM et EELV

Sur 45 candidats en position de se maintenir au second tour, 37 listes ont été déposées en préfecture à la faveur des fusions. Dans les 14 communes concernées par un 2nd tour, on dénombre 9 triangulaires et 5 duels.

A droite, on ne compte qu'une liste en moins pour les mouvements LR/DVD/UND par rapport à 2014, alors qu'au centre, la proportion de têtes de liste étiquetées UDI/MODEM/DVC a été quasiment multipliée par trois dans le département.

A gauche, les candidats têtes de liste PS /DVG / UNG, ont vu leur nombre réduit de moitié passant de 9 à 4. On observe concomitamment une inflation du nombre de candidats étiquetés EELV. Sur les 10 communes où le mouvement est présent au 2nd tour, il fusionne dans 9 communes, uniquement avec des mouvements de gauche et se présente en tête de liste dans 6 communes (Bourg-la-Reine, Clamart, Colombes, Rueil-Malmaison, Sceaux, Vanves) contre 1 seule en 2014. A Chaville le candidat EELV se présente sans fusionner avec d'autres courants.



* 9 communes en 2014, 14 en 2020

LREM participe à 12 listes de fusion dont 7 avec des mouvements de droite et 4 avec des mouvements du centre. A Suresnes, LREM fusionne avec le Parti radical de gauche et génération écologie. LREM présente 6 têtes de liste (Clamart, Courbevoie, Rueil-Malmaison, Sceaux, Suresnes, Vanves) au second tour. A Clamart, la tête de liste LREM n'appartient à aucune liste de fusion et à Rueil-Malmaison un candidat dissident de LREM se présente seul.

A noter enfin, que le PCF à Villeneuve la Garenne et La France insoumise (fusion avec EELV) à Montrouge présentent chacun une liste au 2nd tour, alors qu'en 2014 ils n'avaient pu placer aucun candidat en « tête de liste ».

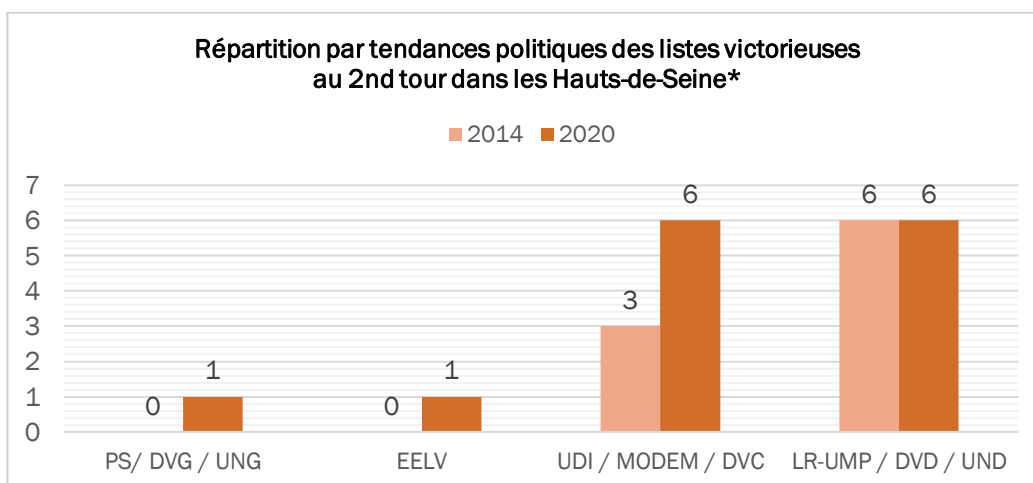
Prime au sortant

Les majorités sortantes largement plébiscitées

A l'issue du second tour des élections, le phénomène de « prime aux sortants » se confirme. Sur les 36 communes du département, 30 majorités sortantes ont été réélues (dont le maire de Sèvres, ex DVD, qui se présentait sous l'étiquette LREM) et 4 listes ont remporté l'élection avec le soutien du maire sortant qui ne se représentait pas.

Seules exceptions, les communes de Châtillon et de Colombes détenues jusqu'ici par la droite et qui ont basculé respectivement PS et EELV.

Score des listes au 2nd tour dans les Hauts-de-Seine



* 9 communes en 2014, 14 en 2020

LES LISTES DE DROITE ET DU CENTRE

La droite traditionnelle et le centre conservent leur position dominante à trois exceptions près

Peu de changement au sein des 36 communes du département, puisque 29 communes restent dirigées par des édiles de droite et du centre. A Levallois-Perret, Suresnes et Vaucresson, les élus changent mais les majorités restent en place, avec des candidats soutenus par les majorités sortantes. A Villeneuve-la-Garenne, la majorité passe de la droite au centre.

La droite et le centre ont dû néanmoins davantage batailler pour garder leur majorité avec 14 seconds tours contre seulement 9 en 2014.

Seuls changements notables dans ce paysage politique, la droite perd sa majorité dans 2 communes et subit une défection :

- Le maire sortant DVD de Sèvres est réélu mais sous l'étiquette LREM.
- A Châtillon, la ville bascule à gauche (PS) après 37 ans de majorité de droite.
- A Colombes, EELV remporte les élections avec le soutien du PS. La droite retrouve la place d'opposant qu'elle occupait en 2008.

LES LISTES DE GAUCHE

La gauche (avec EELV) réussit à ravir les villes de Châtillon et de Colombes à la droite et va désormais diriger 6 communes dans les Hauts de Seine.

Le PS remporte à nouveau Châtillon après 6 ans d'opposition

Dans un département largement dominé par la droite et le centre, la tête de liste socialiste (liste d'union de la gauche), remporte Châtillon (56,17%), 6 ans après avoir cédé la commune à la droite.

Le parti communiste conserve ses bastions

A Bagneux, Gennevilliers, Malakoff et Nanterre (dont le Maire n'est plus étiqueté PCF) les 4 maires sortants confortent leur position en remportant facilement les élections au 1^{er} tour soutenus par des listes d'union de la gauche.

EUROPE ECOLOGIE – LES VERTS

Colombes devient la 1^{ère} ville EELV des Hauts de Seine

Avec plus de 53% des voix, la tête de liste EELV portée par une liste d'Union de la Gauche, signe un succès inédit pour le mouvement dans le département.

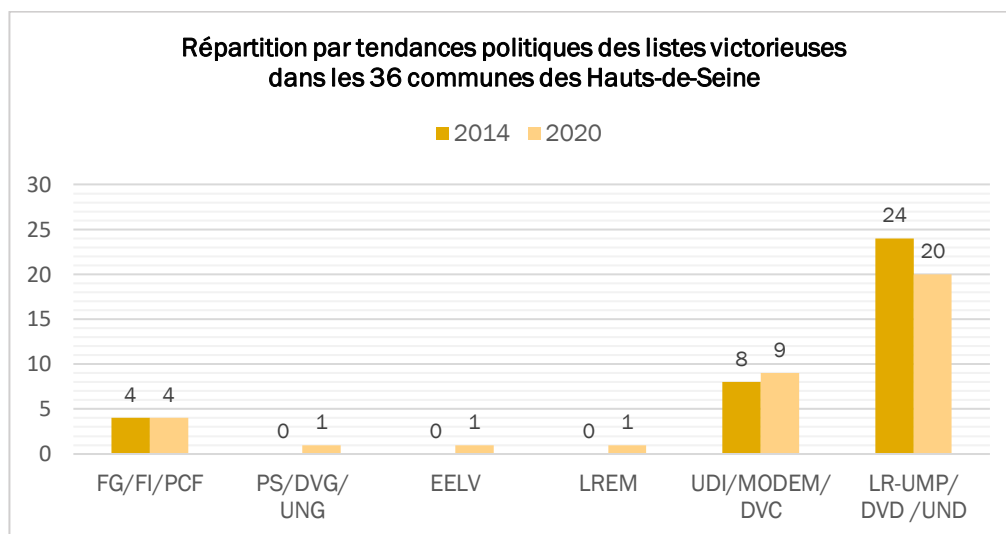
LA REPUBLIQUE EN MARCHÉ

LREM remporte la mairie de Sèvres après le ralliement du Maire sortant

La République en marche remporte sa 1^{ère} ville dans les Hauts-de-Seine après le ralliement à ce mouvement du maire DVD sortant, qui réalise un score élevé (57,6%).

A Châtillon et Colombes (Hauts-de-Seine), les candidats investis par La République en Marche pour le 1^{er} tour des élections municipales ont fait alliance avec Les Républicains pour le second tour. À la suite de ces fusions, l'investiture LREM leurs a été retirée.

Score des listes aux élections municipales dans les Hauts-de-Seine



Résultats dans les Etablissements publics territoriaux des Hauts-de-Seine

POUR L'EPT VALLEE SUD GRAND PARIS

Le prochain conseil de territoire comptera **80 sièges** répartis dans 11 communes soit un conseiller territorial de plus que la mandature qui s'achève. Les villes de Fontenay-aux-Roses et Malakoff gagnent chacune 1 siège et Châtenay-Malabry en perd un.

Antony	13	Fontenay-aux-Roses	5
Bagneux	8	Le Plessis-Robinson	6
Bourg-la-Reine	4	Malakoff	6
Châtenay-Malabry	6	Montrouge	10
Châtillon	7	Sceaux	4
Clamart	11		

➤ A l'issue du second tour, l'équilibre politique du conseil territorial de l'EPT Vallée Sud Grand Paris dont la majorité est située à droite et au centre (LR/UDI) ne se trouve pas modifié, malgré le basculement à gauche de la commune de Châtillon qui représente 7 des 80 sièges du territoire.

POUR L'EPT GRAND PARIS SEINE OUEST

Le prochain conseil de territoire comptera **73 sièges** répartis dans 8 communes soit 2 conseillers territoriaux de moins que la mandature qui s'achève. Boulogne-Billancourt gagne un conseiller territorial et Meudon perd trois sièges.

Boulogne-Billancourt	29	Meudon	10
Chaville	4	Sèvres	5
Issy-les-Moulineaux	16	Vanves	6
Marnes-la-Coquette	1	Ville-d'Avray	2

➤ La droite et le centre (LR/UDI) restent majoritaires au sein de l'EPT malgré le basculement de Sèvres, de la droite (DVD) vers LREM. L'équilibre politique du conseil territorial n'est pas modifié.

POUR L'EPT PARIS OUEST LA DEFENSE

Le prochain conseil de territoire comptera **90 sièges** répartis dans 11 communes soit un nombre identique à la mandature qui s'achève. Nanterre gagne un conseiller territorial et Courbevoie perd un siège.

Nanterre	16		Puteaux	7
Courbevoie	13		Saint-Cloud	5
Rueil-Malmaison	13		La Garenne-Colombes	4
Levallois-Perret	10		Garches	3
Neuilly-Sur-Seine	10		Vaucresson	1
Suresnes	8			

➤ La majorité sortante de droite du territoire (LR/DVD) est reconduite. L'équilibre politique du conseil de territoire est donc maintenu.

POUR L'EPT BOUCLE-NORD-DE-SEINE

Le prochain conseil de territoire comptera **80 sièges** répartis dans 7 communes, soit un nombre identique à la mandature qui s'achève.

Asnières-sur-Seine	16		Gennevilliers	8
Bois-Colombes	5		Villeneuve-la-Garenne	4
Clichy-la-Garenne	11		Argenteuil	20
Colombes	16			

➤ Avant le second tour, le maintien de l'équilibre politique du territoire situé à droite pouvait être modifié en cas de basculement à gauche de Colombes et d'Argenteuil qui représentent à elles seules 36 conseillers territoriaux sur les 80 sièges. Finalement seule la commune de Colombes a vu sa majorité de droite basculer pour EELV, ne remettant pas en cause la majorité globale à droite.

LE 2ND TOUR EN SEINE-SAINT-DENIS

Pour 19 communes du Département, le premier tour aura suffi : ces nouveaux maires ont officiellement pris leurs fonctions la semaine du 11 mai. Le second tour du 28 juin concernait l'élection des conseillers municipaux de 21 communes séquano-dyonisiennes, comme en 2014.

Taux de participation

Une participation en hausse par rapport au 1^{er} tour mais en baisse par rapport à 2014

Au second tour, 36,7% des séquano-dyonisiens se sont mobilisés. Ce chiffre dépasse de presque 2 points la participation du 1^{er} tour (34,84%), mais reste 5 points en moins que les 41.6% de votants à l'échelle nationale et bien en deçà des chiffres enregistrés en 2014. Au second tour des précédentes élections municipales, le scrutin avait réuni 63.47% des électeurs du Département, un point au-dessus des 62.13% de participation nationale. Au 1^{er} tour, le scrutin avait mobilisé près de 300 000 électeurs de moins qu'au premier tour des élections de 2014 auquel 63,20% des inscrits avaient participé. Pour mémoire, le taux national de la participation du premier tour était de 44,6%, très en dessous des 63.55% constatés en 2014.

Parité

Légère baisse de la féminisation des candidatures

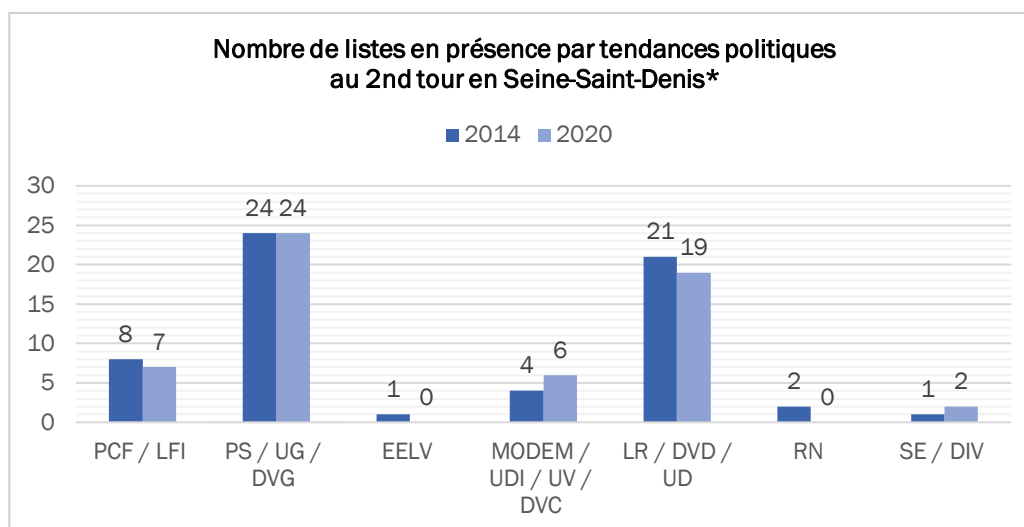
11 des 58 listes déposées en Préfecture ont été menées par une femme, soit 19% des candidatures. Elles étaient en tête de listes à Aubervilliers x2 ; Bondy ; l'Île Saint-Denis ; Les Lilas, Noisy-le-Grand ; Le Raincy ; Rosny-sous-Bois ; Villepinte x3.

23% des listes en position de se maintenir au second tour avaient une femme à leur tête. La baisse de 5 points est une conséquence des fusions de listes dont les premières places sont revenues aux candidates et candidats qui avaient obtenu le plus haut score au premier tour. Pour les anciennes candidates, les négociations d'entre-deux tours ont permis leur intégration en deuxième position de leur nouvelle liste ou à la place qu'a valu leur résultat du 1^{er} tour. C'était le cas à : Bagnolet, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Sec, Pierrefitte-sur-Seine, Romainville et Saint-Ouen. En 2014, elles étaient 23% (14/61) en têtes des listes déposées au second tour. Les électeurs à Aubervilliers, Noisy-le-Grand et Villepinte ont élu une maire au second tour. Après les élections à Drancy et au Pavillons-sous-Bois, il y a 5 communes de Seine-Saint-Denis dirigées par une femme, soit 3 de moins qu'avant ces élections

Evolution des listes qualifiées pour le second tour

Les fusions de listes ont favorisé les duels et les triangulaires

58 listes ont été déposées dans les 21 communes où les conseils municipaux attendaient de nouveaux suffrages. Pour un nombre de scrutins au second tour égal à celui 2014 (21 élections), le nombre de listes inscrites est en légère baisse. Parmi les 74 listes qualifiées, 15 fusions et un retrait auront permis de limiter les affrontements à 4 ou à 5 pour privilégier les duels et les triangulaires. Avant fusions, parmi les 21 communes, étaient dénombrés 1 duel, 9 triangulaires, 9 quadrangulaires et 2 quinquangulaires. Les négociations entre candidats ont ramené les oppositions à 7 duels et 12 triangulaires, ne laissant se dérouler que 2 scénarios quadrangulaires.



*21 communes tant en 2014 qu'en 2020

De nombreuses alliances à gauche pour s'affronter ou renverser l'UDI

Les listes étiquetées à droite et au centre n'ont réalisé que très peu d'alliances entre elles et se sont affrontées à Dugny, Gournay-sur-Marne, Le Raincy ou Villemomble. Les listes soutenues par LREM ont généralement suivi les candidats les mieux placés à droite comme à Rosny-sous-Bois ou Bondy, ne présentant au second tour aucune liste avec l'étiquette du mouvement.

Les listes UDI ont-elles dû défendre leurs mairies à Bobigny, Noisy-le-Sec et Saint-Ouen-sur-Seine tandis qu'à Aubervilliers, la liste UDI soutenue par LR et LRM était en position favorable dans une triangulaire contre deux listes de gauche.

A l'inverse, les unions se sont multipliées à gauche. Comme en 2014, une ligne de fracture se dessine entre les listes proches du PS et celles du PCF privilégiant la confrontation comme configuration la plus fréquente ; par exemple à Bagnolet, Pierrefitte-sur-Seine, Romainville ou Saint-Denis. Bobigny, où le PS et le PCF s'alliaient face à la majorité sortante UDI, fut un contre-exemple.

La nouveauté la plus remarquable par rapport à 2014 provient des 3 listes EELV qualifiées pour le second tour qui se sont alliées aux listes PCF plutôt que PS quand elles en avaient le choix. C'était le cas à Bagnolet et Noisy-le-Sec. Aux Lilas, la liste d'union de la gauche comptait sur le soutien du PCF, permettant le ralliement du candidat EELV au second tour.

Prime au sortant

L'alternance dans 12 communes après le second tour

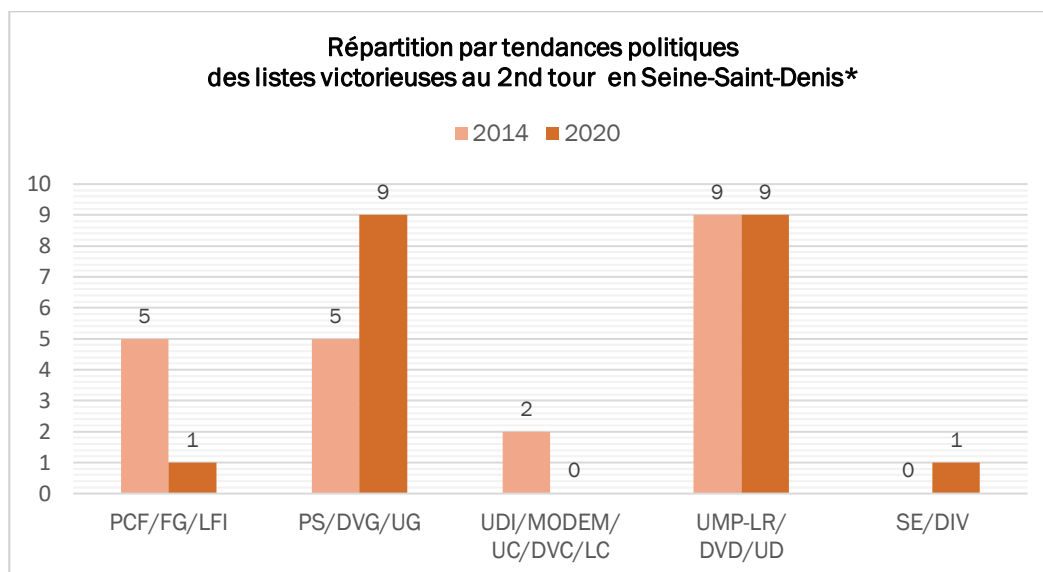
Parmi les 21 majorités sortantes encore en lice au second tour, seules 9 ont été réélues, dont celles à Bagnolet, Les Lilas, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-Sur-Seine et Sevrans pour la gauche (PS, DVG, UG) et celles de Gournay-sur-Marne, Le Raincy, Noisy-le-Grand, et Villepinte pour la droite (LR, DVD).

Les électeurs de Seine-Saint-Denis auront ainsi reconduit 27 majorités sortantes sur les 40 communes du Département. C'est une réélection en moins qu'en 2014, où les électeurs avaient également choisi l'alternance dans 12 communes au second tour.

L'accroissement du nombre d'alternances s'est fait au détriment du PCF dont la perte d'influence constatée au 1^{er} tour se confirme avec des défaites historiques à Aubervilliers et Saint-Denis.

D'autre part, l'UDI qui avait renforcé ses positions dans le Département à Bobigny et Saint-Ouen en 2014, perd les commandes de ces deux mairies en plus d'enregistrer des défaites à Noisy-le-Sec et au Bourget.

Scores des listes au 2nd tour en Seine-Saint-Denis



*21 communes tant en 2014 qu'en 2020

LES LISTES DE GAUCHE

La gauche conserve la majorité de ses communes, le PS gagne Saint-Denis et Saint-Ouen

Les listes UG, DVG, PS l'ont emporté dans 7 communes au second tour, dont 5 réélections à Bagnolet, L'Île-Saint-Denis, Les Lilas, Pierrefitte-sur-Seine et Sevran et 2 alternances à Saint-Denis et Saint-Ouen.

La gauche modérée n'avait proposé aux électeurs qu'une seule union avec une liste EELV aux Lilas, sous étiquette UG, laquelle a largement remporté le scrutin. Les listes fusionnées présentées sous étiquette DVG qui ont concouru à Aubervilliers, Bagnolet et à Villepinte n'ont permis qu'au maire sortant de Bagnolet d'être réélu.

Malgré les défaites des majorités sortantes à Bondy et à Romainville, le PS s'affirme comme une force importante en Seine-Saint-Denis en conservant d'une part la mairie de Pierrefitte-sur-Seine et d'autre part en remportant des victoires franches à Saint-Denis et Saint-Ouen.

En 2014, les listes PS, UG, DVG avaient remporté la majorité suffrage dans 13 communes, dont 8 dès le 1^{er} tour. En 2020, la gauche est à la tête des exécutifs de 12 mairies dont 5 au 1^{er} tour. Ce recul quantitatif est à minorer par les victoires importantes obtenus sur le territoire de Plaine Commune qui pourraient bien faire basculer la majorité.

Le PCF est en fort recul à Plaine Commune mais ressurgit à Est Ensemble

Les listes PCF ont échoué lorsqu'il a fallu affronter des candidats PS et assimilés excepté à Romainville où le candidat de la majorité sortante a été renversé par une liste DVG soutenue par le PCF. Ce fut le cas à Bagnolet, malgré l'alliance avec EELV, à Pierrefitte-sur-Seine et à Saint-Denis. Les incompatibilités entre Les listes PCF et PS ou DVG ont aussi engendré des affrontements à Aubervilliers, à Saint-Ouen et à l'Île Saint-Denis.

Il y a néanmoins eu un cas d'union du PS avec le PCF à Bobigny pour récupérer à l'UDI une mairie perdue en 2014. Dans un contexte similaire, la liste DVG, issue d'une fusion PCF et EELV l'emporte à Noisy-le-Sec face au maire sortant UDI.

Le communisme municipal de la ceinture rouge a encore reculé après des défaites importantes enregistrées à Saint-Denis et Aubervilliers, historiques bastions du PCF.

La France Insoumise n'a présenté qu'une liste aux Lilas au second tour. Le candidat à Saint-Denis s'était retiré faute d'accord avec son ancienne majorité communiste pour fusionner, laissant seul le maire sortant affronter la liste PS.

En 2014, les listes PCF/FG étaient sorties des urnes gagnantes dans 5 communes dont 1 dès le 1^{er} tour. En 2020, le PCF et les listes DVG assimilées ont gagné 5 mairies dont 3 au 1^{er} tour. Il faut cependant noter un déplacement géographique de la présence communiste du territoire de Plaine Commune vers celui d'Est Ensemble.

LES LISTES EELV

Des alliances avec le PCF permettant aux élus EELV d'intégrer les majorités municipales

En Seine-Saint-Denis, EELV a choisi de se rapprocher systématiquement des listes proches du PCF plutôt que celles proches du PS quand elles en avaient le choix.

Parmi les 3 listes EELV en position de se maintenir, deux ont rallié les équipes communistes à Bagnolet et de Noisy-le-Sec. Aux Lilas, l'équipe municipale sortante UG, également soutenue par le PCF a pu compter sur le ralliement de la liste verte et y intégrer ses principaux représentants. Le parti des verts a également apporté son soutien explicite à la liste DVG vainqueur à Romainville.

Ces alliances auront permis à 2 conseillers d'intégrer la majorité à Noisy-le-Sec et 3 aux Lilas. En revanche, la liste fusionnée à Bagnolet n'aura pas suffi à renverser la majorité sortante bien que 4 élus intègrent le conseil municipal. Une avancée remarquable par rapport à 2014, où des deux listes qualifiées pour le second tour, seule la liste à Montreuil avait fusionné avec l'actuel maire communiste tandis qu'à Bagnolet, la candidate avait préféré jouer la triangulaire face au PS et au PCF.

LES LISTES A DROITE ET AU CENTRE

Les fusions ont été les plus rares entre les listes étiquetées à droite et au centre. Au Raincy, une liste LR et une liste DVD se sont unies sous la première étiquette. Toujours au Raincy, une autre liste DVD comptait sur le ralliement du candidat LREM qualifié au 1^{er} tour. A Rosny-sous-Bois, le candidat Modem du premier tour, a intégré une liste DVD qualifiée pour le second tour. Dans une alliance de circonstances à Neuilly-sur-Marne, la liste DVD qui affrontait le candidat officiel de la majorité sortante, se présentait unie avec la liste DVG, dissidente de la précédente majorité.

Les listes à droite se sont affrontées à Dugny, Gournay-sur-Marne, Le Raincy, Sevran et Villemomble.

Les majorités sortantes à Noisy-le-Grand, Saint-Ouen et Villepinte ont dû seules faire face à plusieurs listes de gauche ou sans étiquette.

Contrairement aux scrutins de 2014, aucune liste d'union de la droite n'était proposée aux électeurs, laissant place à une profusion de candidats étiquetés LR ou DVD.

La droite renforce ses positions, quelques alternances LR/DVD

Avec l'étiquette LR, les maires de Noisy-le-Grand et de Villepinte ont été nettement réélus. Les majorités sortantes DVD à Gournay-sur-Marne et au Raincy ont, elles aussi, été reconduites.

De nouvelles conquêtes significatives sont réussies à Bondy, où l'alliance du candidat LR avec une liste SE a permis de ravir la mairie au PS, et à Neuilly-sur-Marne où les oppositions alliées sous étiquette DVD ont fait chuter le candidat héritier de la majorité municipale.

Les communes dirigées par la droite sous la précédente mandature n'ont pas basculé de l'autre côté de l'échiquier politique, mais les électeurs ont parfois choisi de renouveler le personnel politique. Ainsi, à Dugny à Rosny-sous-Bois et à Villemomble, les maires sortants n'ont pas été reconduits au bénéfice de trois autres candidats DVD.

En 2020, la droite (LR, DVD) commande 20 communes dont 11 conquises au 1^{er} tour. En 2014, la droite comptait 17 communes, dont 9 conquises au 1^{er} tour.

L'UDI est renversé dans toutes ses communes mais remporte un succès historique à Aubervilliers, après avoir conservé Drancy au 1^{er} tour

Les candidats UDI n'ont pactisé avec aucune liste concurrente. Ils ont fait face à des unions à gauche à Aubervilliers, Bobigny, Noisy-le-Sec et Saint-Ouen tandis qu'au Bourget, le maire sortant affrontait son opposant DVD.

Le succès à Aubervilliers de la candidate UDI, soutenue par LR et LRM, atténue le désaveu global des électeurs au parti centriste. En effet, les autres affrontements où les candidats défendaient leurs bilans devant les urnes, se sont soldés par des échecs. Bobigny et Saint-Ouen, conquises en 2014 retournent dans le giron de la gauche (PCF et PS). A Noisy-le-Sec, le maire sortant est battu 10 ans après avoir été élu 1^{er} édile de la commune. Enfin au Bourget, le maire sortant a aussi été vaincu par son opposant DVD qui aura bénéficié des 10 points supplémentaires de participation entre les deux tours.

Les listes UDI dirigeaient 5 communes en 2014, dont 1 conquise au 1^{er} tour. En 2020, il ne reste que Drancy et Aubervilliers.

LES LISTES LA REPUBLIQUE EN MARCHÉ

Aucune liste n'a été présentée avec l'étiquette LREM.

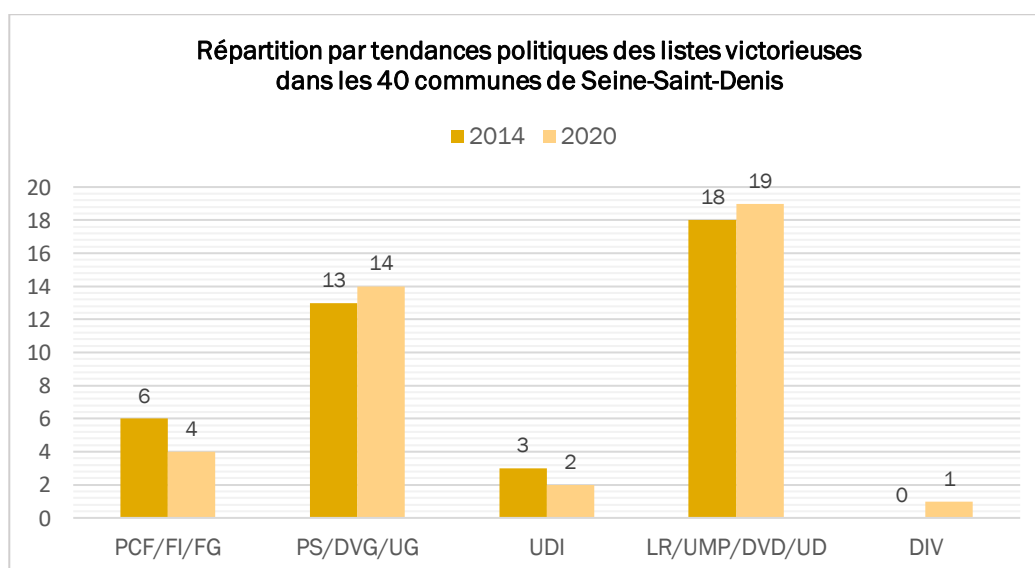
Cependant, le soutien apporté à certains candidats n'a pas su convaincre les électeurs. Les cas les plus remarquables sont ceux de Romainville et Rosny-sous-Bois où les maires sortants, bénéficiant de l'appui de LREM, ont été battus.

Les listes soutenues à Bondy et au Raincy ont fusionné avec les candidats de droite mieux placés à l'issue du premier tour. Si bien qu'au départ du second tour, LREM soutenait 4 listes DVD ou LR (Bondy, Le Raincy, Rosny-sous-Bois, Villemomble), 2 DVC (Les Lilas, Noisy-le-Grand), 1 PS (Romainville) et 1 liste UDI (Aubervilliers).

Les listes de droite soutenues par LREM, à Bondy et à Villemomble, et au centre à Aubervilliers ont renversé les majorités sortantes.

Cependant, la singularité des configurations électorales ne permet pas de dégager une régularité permettant de statuer sur une influence décisive de l'étiquette LREM. Au contraire, les électeurs semblent avoir été motivés par un désir d'alternance ou par celui de conserver un ou une maire sortant(e).

Score des listes aux élections municipales en Seine-Saint-Denis



Résultats dans les établissements publics territoriaux de Seine-Saint-Denis

L'EPT PLAINES COMMUNES

Le conseil de territoire compte **80 conseillers** répartis dans 9 communes, soit un nombre identique à celui de 2016. Aubervilliers et Saint-Ouen-sur-Seine auront à élire un 1 conseiller territorial de plus, tandis qu'Epina-sur-Seine et Saint-Denis perdent tous deux 1 siège.

Aubervilliers	16		Saint-Denis	21
Epina-sur-Seine	10		Saint-Ouen-sur-Seine	10
L'Ile-Saint-Denis	1		Stains	7
La Courneuve	8		Villetaneuse	2
Pierrefitte-sur-Seine	5			

- La majorité sortante du conseil de territoire est PCF. A l'issue du second tour, sur les 9 communes de l'EPT, 4 changent de couleur : Aubervilliers passe UDI ; Saint-Denis, Saint-Ouen et Villetaneuse vire PS ou DVG. Si bien que le PCF conserve la majorité dans seulement deux communes, à La Courneuve et à Stains. Aussi une nouvelle majorité PS pourrait se dessiner dans ce territoire.

L'EPT PARIS TERRES D'ENVOL

Le conseil de territoire compte 80 conseillers, soit 8 de plus qu'en 2016 répartis entre 8 communes. Aulnay-sous-Bois, Sevrans, Tremblay-en-France et Villepinte auront chacun 1 siège de plus. Drancy et Le Blanc-Mesnil en compteront 2 de plus.

Aulnay-sous-Bois	19		Le Bourget	3
Drancy	16		Sevrans	11
Dugny	2		Tremblay-en-France	8
Le Blanc-Mesnil	13		Villepinte	

- La majorité sortante est LR/DVD. La presque totalité des maires sortants ont été réélus, exceptée à Dugny et au Bourget, sans pour autant que ne puisse être bousculé l'équilibre politique du territoire.

L'EPT EST ENSEMBLE

Le conseil de territoire compte 80 conseillers répartis dans 9 communes, soit un nombre identique à la mandature qui s'achève. Montreuil gagne un conseiller territorial de plus qu'en 2016 et Bondy en perd un.

Bagnolet	7		Montreuil	22
Bobigny	10		Noisy-le-Sec	8
Bondy	10		Pantin	11
Le Pré Saint-Gervais	3		Romainville	5
Les Lilas	4			

- La majorité sortante du conseil de territoire est PS. Les élus du PCF font une entrée massive dans le conseil de territoire. Après avoir été reconduits à Montreuil, les communistes et assimilés l'emportent au second tour à Bobigny, Noisy-le-Sec et Romainville. Grâce à leurs alliances et leurs hauts scores, les élus EELV vont aussi entrer en nombre au sein du conseil territorial. Ils devraient jouer un rôle important dans la désignation d'une majorité que le PS et le PCF vont se disputer. En revanche, le groupe *Alliance centre, droite et citoyens* ne constituera plus la première force d'opposition du territoire.

L'EPT GRAND PARIS GRAND EST

Le conseil de territoire compte 80 conseillers répartis dans 14 communes, soit un nombre identique à celui de 2016. Un siège supplémentaire sera attribué à Rosny-sous-Bois et un de moins à Clichy-sous-Bois.

Clichy-sous-Bois	6	Montfermeil	5
Coubron	1	Neuilly-Plaisance	4
Gagny	8	Neuilly-sur-Marne	7
Gournay-sur-Marne	1	Noisy-le-Grand	14
Le Raincy	3	Rosny-sous-Bois	10
Les Pavillons-sous-Bois	5	Vaujours	1
Livry-Gargan	9	Villemomble	5

- La majorité sortante du conseil de territoire est LR/DVD. Elle pourrait être renforcée par la nouvelle majorité DVD de Neuilly-sur-Marne. Si à Rosny-sous-Bois et Villemomble, les maires sortants n'ont pas été réélus, les candidats nouvellement choisis demeurent étiquetés DVD.

LE 2ND TOUR DANS LE VAL-DE-MARNE

A l'issue du premier tour organisé le 15 mars, 23 des 47 maires ont été élus dans le Val-de-Marne, il restait donc 24 édiles à désigner contre 25 en 2014.

Taux de participation

Une participation toujours plus faible que le niveau national et en baisse

Dans Val-de-Marne, pour le second tour, le taux de participation est de 34%, au premier tour il était de 36.77%. Il diminue donc de pratiquement trois points entre les deux tours, et de plus de 18 points par rapport au 2nd tour de 2014. Tout comme au premier tour, le Val-de-Marne vote moins que la moyenne nationale de 8 points, cet écart était de 11 points au premier tour.

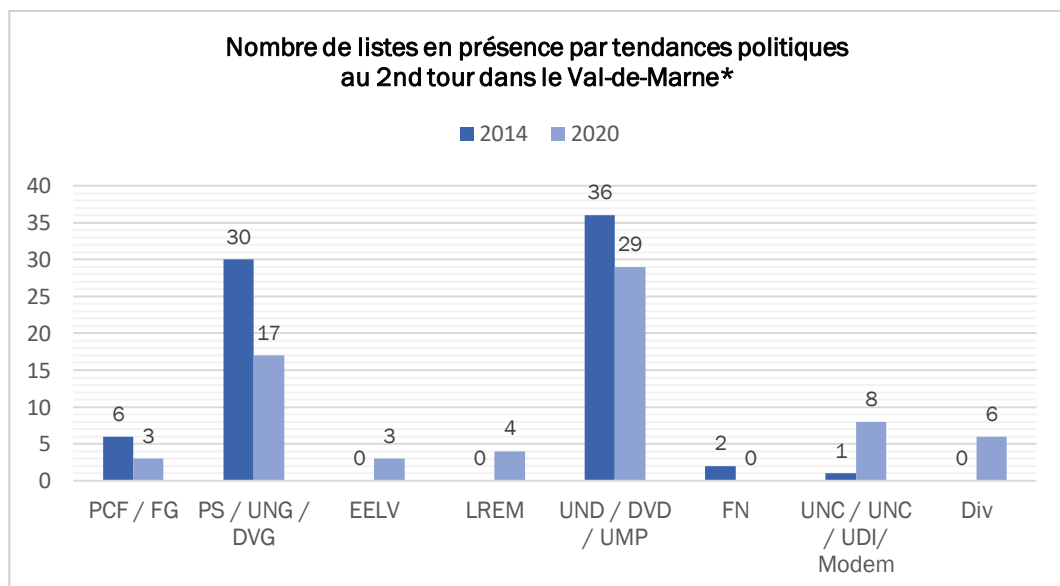
Parité

Une progression des candidatures et une maire de plus élue par rapport à 2014

Sur 69 listes présentes au second tour, 18 ont pour tête de liste une femme soit 26%, tandis qu'en 2014 sur 74 listes, 14 étaient menées par une femme soit 19%. On note une progression de 6 points, en revanche si on compare par rapport au premier tour dont le pourcentage était de 31.9% on remarque une différence négative de 7 points. 21 femmes étaient en position de se maintenir, la quasi-totalité se présentait au second tour, seules trois d'entre-elles ont été élues.

Au total, 10 femmes se retrouvent à la tête de villes val-de-marnaise (Cachan, Chevilly, Fresnes, Gentilly, Le Perreux-sur-Marne, Limeil-Brévannes, Orly, Ormesson-sur-Marne, Sucy-en-Brie, Vincennes) soit une de plus qu'en 2014. Les maires de Marolles-en-Brie et Villeneuve-Saint-Georges n'ont pas été réélus. A contrario, les maires de Fresnes, le Perreux-sur-Marne et Vincennes qui ont été élues en cours de mandat ont été réélus.

Evolution des listes qualifiées pour le second tour



* 25 communes concernées en 2014, 24 en 2020

Moins de liste à droite et à gauche, plus de listes au centre et EELV

Dans le Val-de-Marne, 86 candidats étaient en position de se maintenir au second tour et 31 autres en position de fusionner, 69 listes ont été déposées en préfecture.

La répartition des listes au second tour est assez fidèle aux tendances observées lors du premier. A savoir, un renforcement des listes du centre par rapport à 2014, en absolu moins de listes à droite et à gauche, une totale disparition du RN et une explosion des listes « divers ». Si certaines fusions sont traditionnelles, entre liste de la même tendance ou proches, d'autres paraissent plus inhabituelles : fusion d'un candidat soutenu par LFI avec la droite soutenue par LREM à Arcueil, candidat EELV avec la liste de droite à Choisy-le-Roi. Ces fusions semblent être le fait d'individus qui sont isolés de leur parti d'origine et d'opportunités locales.

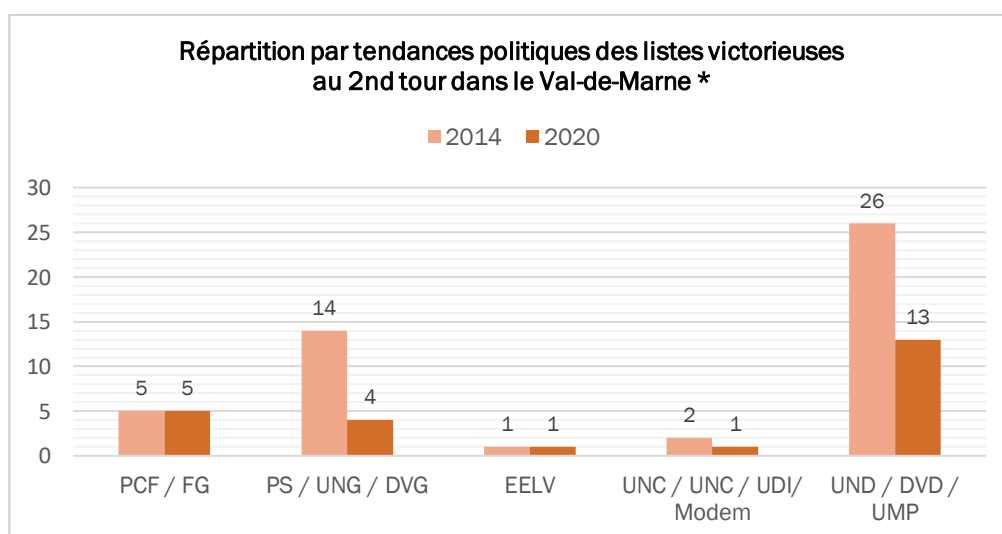
En effet, 5 listes EELV ont fusionné avec des listes de gauche, la fusion à Choisy-le-Roi avec une liste de droite n'est pas soutenue par le parti. On note une fusion LREM/EELV/DVG à Villiers-sur-Marne, majoritairement les listes EELV se sont associées à des listes de gauche. Trois listes se sont maintenues en plus d'Arcueil, à Saint-Mandé et Saint-Maur des Fossés. Les listes LREM se sont maintenues dans 4 villes (Bry-sur-Marne où le candidat est passé de LREM à droite au 2nd tour, Ivry-sur-Seine, Saint-Mandé, Choisy-le-Roi sans le soutien de son député, Saint-Maur-des-Fossés), elles se sont associées ou soutiennent des listes dans quatre communes avec la droite (Arcueil, Boissy-Saint-Léger, Kremlin-Bicêtre, Nogent-sur-Marne.)

Prime au sortant

Une prime au sortant stable par rapport à 2014

Déjà lors du premier tour, 21 maires sortants ont été réélus. Pour le second tour sur 18 maires sortants se représentant, 12 ont été réélus (Arcueil, Boissy-Saint-Léger, Chennevières-sur-Marne, Créteil, Fresnes, Gentilly, Joinville-le-Pont, Nogent-sur-Marne, Orly, Saint-Maur-des-Fossés, Villiers-sur-Marne, Vitry-sur-Seine). Six maires sortants ne l'ont pas été (Champigny-sur-Marne, Choisy-le-Roi, le Kremlin-Bicêtre, Marolles-en-Brie, Villeneuve-Saint-Georges, Villejuif). A Saint-Mandé si le maire sortant ne se représentait pas, la liste qu'il soutenait l'a emporté. Contrairement à Valenton ou Santeny qui sont passées à l'opposition. Au total, comme en 2014, 35 maires sortants ont été réélus pour un département de 47 communes.

Score des listes dans le Val-de-Marne



* 25 communes concernées en 2014, 24 en 2020

LES LISTES DE DROITE

La droite poursuit sa progression dans le département

La droite prend au PCF quatre bastions historiques, Champigny-sur-Marne, Choisy-le-Roi, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges. En revanche ils perdent Villejuif qui avait basculé à droite en 2014. L'union autour du candidat PCF face au maire sortant a payé. La progression de la droite déjà marquée lors du scrutin de 2014 (+ 7 communes) se poursuit au désavantage des villes PCF. Si pour Valenton la maire PCF avait été élue dès le premier tour en 2014, à Champigny-sur-Marne, Choisy-le-Roi et Villeneuve-Saint-Georges, peu de voix à la droite manquaient déjà pour faire basculer le scrutin. Globalement, sur les deux tours la droite remporte une commune de plus qu'en 2014, 27 communes au lieu de 26, soit plus de la moitié du département.

LES LISTES DE GAUCHE

Les listes PS conservent leurs villes, le PCF perd 4 de ses bastions et EELV gagne des voix

Les listes menées par des socialistes ou apparentés connaissent une stabilité par rapport au scrutin de 2014, à noter que les communes d'Alfortville, Cachan et La Queue en Brie ont été élues dès le premier tour contrairement à 2014.

En revanche, en tant que force d'opposition, elles perdent de la vitesse en comparaison des listes EELV dans les communes de l'Est du Val-de-Marne. A Saint-Mandé, la liste EELV est arrivée devant celle de l'Union de la Gauche, à Saint-Maur-des-Fossés la liste EELV soutenue par Générations a réalisé un score de près de 28%. Si Arcueil demeure la seule ville du département ayant un maire EELV, les listes d'alliances au second tour avec le PCF à Ivry-sur-Seine et Gentilly ont bien fonctionné. Tout comme à Villejuif où l'union face au maire sortant de droite a permis de faire rebasculer la ville. A Boissy-Saint-Léger et Orly l'alliance autour des maires sortants de plusieurs listes de gauche a été payante.

Les listes menées par le PCF à Ivry-sur-Seine, Gentilly, Orly et Vitry-sur-Seine l'ont emporté avec une majorité nette. La victoire à Villejuif a été plus disputée, et les défaites à Valenton, Villeneuve-Saint-Georges, Choisy-le-Roi ont été perdues de 8 (Champigny-sur-Marne) à 33 points (Villeneuve-Saint-Georges).

La France Insoumise avait présenté très peu de listes dès le premier tour, à Choisy-le-Roi le candidat s'est retiré, à Boissy-Saint-Léger, Ivry-sur-Seine et Gentilly les listes PCF victorieuses étaient soutenues par le mouvement.

LES LISTES LA REPUBLIQUE EN MARCHÉ

LREM ne semblent pas influencer le paysage politique

Sur les cinq listes LREM qui s'étaient maintenues sans fusionner les scores vont de 7.16% à Choisy-le-Roi jusqu'à 48.27% à Bry-sur-Marne où le match avec la droite a été très serré. A Saint-Mandé, la liste est arrivée en seconde position avec un score de 20.57%, à Saint-Maur-des-Fossés en troisième position derrière celle de EELV pour un score de 11.70% et à Ivry-sur-Seine en troisième position avec un score de 14.23%.

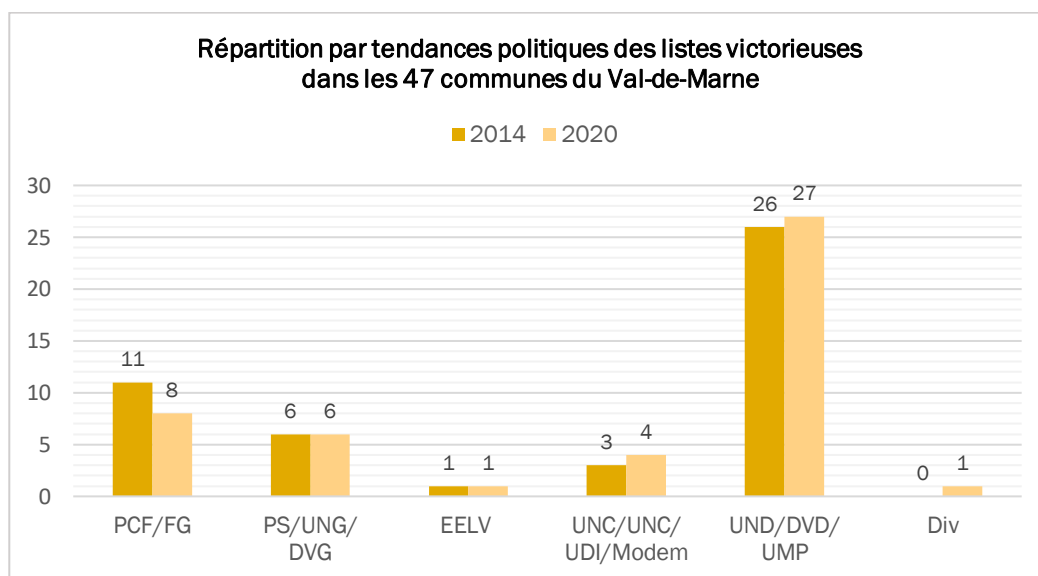
A Nogent-sur-Marne où la liste a fusionné avec le maire sortant, les résultats ont été très serrés et cela s'est joué à 1,29 points avec l'autre candidat de droite. Les deux listes fusionnées ont perdu 7 points entre les deux tours tandis que leur opposant en gagnait 22.

Dans les villes où LREM a fusionné avec des listes d'oppositions comme à Boissy-Saint-Léger et au Kremlin-Bicêtre (fusion avec la droite), les listes fusionnées ont réalisé dans le premier

cas un score sensiblement similaire aux 1^{er} et 2nd tours, dans le second ils ont gagné 6 points et les voix se sont partagées de manière assez homogène entre les trois listes finalistes (34.44%, 33.27%, 32.47%). A Villiers-sur-Marne où c'est une fusion avec la gauche, la nouvelle liste a perdu 4 points par rapport au 1^{er} tour tandis que le maire sortant de droite en gagne près de 11.

A Arcueil et Chennevières où deux listes soutenues par LREM challengeaient des maires sortants, la différence était respectivement de 1.17 points et près de 6 points.

Score des listes aux élections municipales dans le Val-de-Marne



Résultats dans les Etablissements Publics Territoriaux du Val-de-Marne

L'EPT PARIS EST MARNE & BOIS

Le prochain conseil de territoire comptera **90 sièges** répartis dans 13 communes soit le même nombre de conseiller territorial que la mandature qui s'achève. La ville de Fontenay-sous-Bois perd un siège et la ville de Nogent-sur-Marne en gagne un.

Bry-sur-Marne	3	Nogent-sur-Marne	6
Champigny-sur-Marne	14	Saint-Mandé	4
Charenton-le-Pont	5	Saint-Maur-des-Fossés	14
Fontenay-sous-Bois	9	Saint-Maurice	2
Joinville-le-Pont	3	Villiers-sur-Marne	5
Le Perreux-sur-Marne	6	Vincennes	
Maisons-Alfort	10		

➤ L'EPT était présidé par la droite selon une gouvernance pluraliste puisque les vice-présidents étaient sélectionnés en prenant en compte la taille de la population des communes. La majorité actuelle de droite est renforcée avec le basculement de la ville de Champigny-sur-Marne qui est la plus peuplée du territoire et donc qui compte le plus grand nombre de représentants. Seule la ville de Fontenay-sous-Bois n'appartient pas à la majorité.

L'EPT GRAND PARIS SUD EST AVENIR

Le prochain conseil de territoire comptera **74 sièges** répartis dans 16 communes, soit un conseiller territorial de plus que la mandature qui s'achève. La ville de Créteil perd un siège et les villes de Limeil-Brévannes et Sucy-en-Brie en gagnent un chacune

Alfortville	11	Mandres-les-Roses	1
Boissy-Saint-Léger	4	Marolles-en-Brie	1
Bonneuil-sur-Marne	4	Noiseau	1
Chennevières-sur-Marne	4	Ormesson-sur-Marne	2
Créteil	22	Périgny	1
La Queue-en-Brie	3	Santeny	1
Le Plessis-Tréville	5	Sucy-en-Brie	6
Limeil-Brévannes	6	Villecresnes	2

- L'EPT était présidé par la gauche avec pour Président le maire de Créteil. Le poids de Créteil et d'Alfortville est conséquent : à elles seules, les deux villes issues de la même majorité représentent pratiquement la moitié des conseillers territoriaux. La gouvernance est basée sur l'alternance entre les différents groupes politiques, le 1^{er} vice-président étant le maire du Plessis-Tréville (Modem) suivi de la maire de Limeil-Brévannes (LR) puis du maire communiste de Bonneuil-sur-Marne. La quasi-totalité des maires sortant a été réélue, la répartition gauche-droite sera encore très équilibrée, posant la question de la présidence.

L'EPT GRAND ORLY SEINE BIEVRE

Le prochain conseil de territoire comptera **102 sièges** répartis dans 24 communes, soit 10 conseillers territoriaux de plus que la mandature qui s'achève. Les villes d'Arcueil, Athis-Mons, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, L'Haÿ-les-Roses, Morangis et Valenton gagnent chacune un siège et Vitry-sur-Seine deux.

Ablon-sur-Seine	1	Morangis	2
Arcueil	3	Orly	3
Athis-Mons	5	Paray-Vieille-Poste	1
Cachan	4	Rungis	1
Chevilly-Larue	3	Savigny-sur-Orge	5
Choisy-le-Roi	7	Thiais	4
Fresnes	4	Valenton	2
Gentilly	2	Villejuif	8
Ivry-sur-Seine	9	Villeneuve-le-Roi	3
Juvisy-sur-Orge	2	Villeneuve-Saint-Georges	5
L'Haÿ-les-Roses	5	Viry-Châtillon	4
Le Kremlin-Bicêtre	4	Vitry-sur-Seine	15

- Le territoire est actuellement présidé par un élu communiste selon un principe de gouvernance pluraliste explicité dans une charte de la gouvernance. L'ensemble des villes est représenté au sein du Bureau (18 vice-présidents et 6 conseillers délégués). Sur 24 maires, 8 ont réélus dès le premier tour. C'est un territoire où le second tour a mené à un certain nombre d'alternances : à Valenton, Villeneuve-Saint-Georges et Choisy-le-Roi, les communes passent du PCF à la droite ; Villejuif passe de droite à PCF ; Athis-Mons passe de droite à gauche ; Savigny-sur-Orge passe de droite à EELV ; Morangis passe de droite à gauche. Malgré le basculement de plusieurs villes, l'équilibre final ne devrait pas être modifié

IMPACTS SUR LA METROPOLE DU GRAND PARIS

De 2016 à 2020, le conseil de la Métropole du Grand Paris était composé de 209 conseillers et conseillères métropolitains désignés par les Conseils municipaux des 131 communes membres. La prochaine mandature devrait compter 208 conseillers car Paris passe de 62 à 60 et l'EPT Boucle Nord de Seine passe de 10 à 11 conseillers. A l'issue du 1^{er} tour, 71 sièges sur les 208 étaient pourvus. 137 nouveaux conseillers ont été élus au 2nd tour.

Les résultats par tendances politiques et par départements

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Essonne	Val d'Oise	TOTAL
LR/DVD/UN D	22	24	21	28	2	3	100
PS/DVG/UN G	36	1	16	7	1		61
UDI/MODEM /DVD/UNC	-	10	3	5	1		19
LREM	2	1		0			3
EELV		2		1	1		4
PCF	-	5	5	9	-		19
Div	-			1	1		2
TOTAL	60	43	45	51	6	3	208

PROJECTION DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

